REPUBLIQUE FRANÇAISE

Budget Annexe

PROJETS DE RENOVATION URBAINE

Ville de Valenciennes

Numéro SIRET: 21590606600018

Poste comptable : Trésorerie de Valenciennes SPL M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

2016







SOMMAIRE

pages	
	I Informations générales (6)
5	A - Informations statistiques, fiscales et financières
6	B - Modalités de vote du budget
	II Présentation générale du budget
7	A1 - Vue d'ensemble - Sections
8	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
11	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III Vote du budget
13	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
15	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
21	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	<u> </u>

	IV - Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
24	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	х	
40	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	х	x
41	A2.2 - Etat de la dette -Répartition par nature de dette	x	
43	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	x
44	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	х	
45	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	х	x
47	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	х	x
48	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	х	x
49	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	х	
49	A4 - Etat des provisions	х	x
49	A5 - Etalement des provisions	x	×
50	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
51	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		x
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		x
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3)		x
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		x
	A8 - Etat des charges transférées		x
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		х
	B1.2 -Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		Х
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		х
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		х
	B1.6 - Etat des engagements reçus		Х
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		х
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		х
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		х
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		Х
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		x
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		Х
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		Х
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		Х
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		Х
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
53	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Х	
53	D2 - Arrêté et signatures	х	1

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative
(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution

de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes
(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM

et assurant au moins ma collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT),

les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

⁽c) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE		BP
<u> </u>	Ville de Valenciennes	2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	43 997
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 in fine)	377
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	Valenciennes Métropole

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	(population DGF)	financier par habitant de la strate

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

- (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.
- (4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

I - L' assemb		oté le présent budget par nature:
- au niveau	du chapitre	pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau	du chapitre	pour la section d'investissement (1).
- sans vot	e formel sur chacur	n des chapitres (2);
	nticles spécialisés s icle est la suivante :	sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements : 6573 et 6574
		paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans chapitre de dépense "opération".
III - Les provi	sions sont : (4)	
	- budgéta	aires (délibération n°1819 du 15 décembre 2005).
		lget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par ercice précédent (5).
V - Le préser	nt budget a été voté	(6):
- sans reprise	e des résultats de l'é	exercice N-1;
	r "du chapitre" ou "de l'article	e".
(2) Rayer la mentio(3) Indiquer "avec"	on inutile. ou "sans" vote formel.	
(4) A compléter par	r un seul des deux choix suiv	vants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°......du.........).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des troix choix suivants:

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1; - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;

Page 6

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

	FONCTIONNEWENT						
	DEPENSES DE LA SECTION DE RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT						
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	200 000,00	200 000,00				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)						
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)						
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	200 000,00	200 000,00				
	INVESTISSEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	1 634 000,00	1 634 000,00				
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)						
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)						
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION		4 00 4 000 00				
	D'INVESTISSEMENT (3)	1 634 000,00	1 634 000,00				
		1 634 000,00	1 634 000,00				

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
	Charges à caractère général Charges de personnel et frais assimilés	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Atténuations de produits					
	Autres charges de gestion courante Frais de fonct. Des groupes d'élus					
	des dépenses de gestion courante	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
66	Charges financières	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Tota	l des dépenses réelles de fonctionnement	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
043	Opé. d'ordre à l 'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
	TOTAL	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 200 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget primitif	N-1 (2)	nouvelles	` '	(=RAR + Voté)
		précédent(1)				
70	Produits des services, du domaine et ventes.					
1	·					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
013	Atténuations de charges					
Tota	des recettes de gestion courante	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises provisions semi-					
78	budgétaires(4)					
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 200 000,00 Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNE

	AGTOTIVATOLINLITTTI REVIOIGITALE		in a dgit, pour un budget vote en equilibre, des ressources propres
	DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	160 000,00	correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les
	D'INVESTISSEMENT (6)		dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du
•			capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
		précédent(1)	(4)			(,
		,				
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées	135 000,00				
21	Immobilisations corporelles	813 930,00		670 000,00	670 000,00	670 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	2 090 000,00		860 000,00	860 000,00	860 000,00
	Total des opérations d'équipement					
Total	des dépenses d'équipement	3 238 930,00		1 575 000,00	1 575 000,00	1 575 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000,00		59 000,00	59 000,00	59 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total	des dépenses financières	55 000,00		59 000,00	59 000,00	59 000,00
	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
Tota	des dépenses réelles d'investissement	3 293 930,00		1 634 000,00	1 634 000,00	1 634 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	3 293 930,00		1 634 000,00	1 634 000,00	1 634 000,00
	IOIAL	J 233 930,00		1 034 000,00	1 034 000,00	1 034 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 634 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
		précédent(1)				
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 133 930,00		1 474 000,00	1 474 000,00	1 474 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			·		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	3 133 930,00		1 474 000,00	1 474 000,00	1 474 000,00
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à(7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
Tota	al des recettes réelles d'investissement	3 133 930,00		1 474 000,00	1 474 000,00	1 474 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	,		,	·	
Total	des recettes d'ordre d'investissement	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
	TOTAL	3 293 930,00		1 634 000,00	1 634 000.00	1 634 000.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 634 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établis AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL **DEGAGE PAR LA SECTION DE** 160 000,00 **FONCTIONNEMENT (10)**

(1) cf IB - Modalités de vote.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- (2) Inscrire en cas de reprise des resultats de l'exercice precedent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipee des resultats).

 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou muil crée.
- qu'il crée. (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 000,00		25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	15 000,00		15 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions		160 000,00	160 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	40 000,00	160 000,00	200 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 200 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	59 000,00		59 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	45 000,00		45 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	670 000,00		670 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	860 000,00		860 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	1 634 000,00		1 634 000,00

-	<u>+</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 634 000,00
(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.	
(2) Voir liste des opérations d'ordre.	
(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simp	lifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.	
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.	
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"	

- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
- En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00		200 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	200 000,00		200 000,00

•	
	R 002 RESULTAT REPORTE 0U ANTICIPE
=	
200 000 00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMUI FES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement	1 474 000,00		1 474 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		160 000,00	160 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	1 474 000,00	160 000,00	1 634 000,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 634 000,00

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres "opérations d'équipement"
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
 En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercie antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Remunerations diverses	10 000,00	14 000,00	14 000,00
63512	Taxes foncieres		1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES			
(a) = (01)	1+012+014+65+656)	25 000,00	25 000,00	25 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour memoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
66111	Interets regles a l'echeance	15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL D	DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	40 000,00	40 000,00	40 000,00
023	Virement à la section d'investissement	<u> </u>	ı	
023 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6811	Dot.amort.immob.incorp.et corp. (mvt.o)	160 000,00	160 000,00	160 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	160 000,00	160 000,00	160 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	160 000,00	160 000,00	160 000,00
DE	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	200 000 00	200 000 00	200,000,00
DE	L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
		RESTES A	REALISER N-1 (11)	
				+

IL	RESTES A REALISER N-1 (11)		
Ξ		+	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		
-			

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 200 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Diférence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. 4 IB Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisaton").

 (9) Le compte 6815 peut figuer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exerice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7552	Prise en charge déficit budget annexe	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES 73+74+75+013	200 000,00	200 000,00	200 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	representation (a) (a)			
TOTAL F	RECETTES REELLES = a+b+c+d	200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL L	DES RECETTES D'ORDRE			
	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
				+

EXENDICE (= rotal des operations reelles et ordres)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
			+
	RESTES A REA	ALISER N-1 (10)	
			+
R002	RESULTAT REPORTE OU	J ANTICIPE (10)	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 200 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=

Montant des ICNE de l'exercice N-1=
= Diférence ICNE N - ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. 4 IB Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (9) Le compte 6815 peut figuer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	200 000,00	45 000,00	45 000,00
2031	Immob.incorp.frais d'etudes	200 000,00	45 000,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	135 000,00		
2041642	Subv. equipt. versees.bat et inst. anru	135 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	813 930,00	670 000,00	670 000,00
2111	Immob.corp.terrains nus	690 930,00	570 000,00	570 000,00
2128	Autres agencements et amenagements	123 000,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	2 090 000,00	860 000,00	860 000,00
2315	Immob.corp.en cours inst.,mat.tech.	2 060 000,00	830 000,00	830 000,00
2318	Autres immob.corporelles en cours	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	3 238 930,00	1 575 000,00	1 575 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000,00	59 000,00	59 000,00
1641	Emprunts en euros	51 000,00	55 000,00	55 000,00
16818	Autres emprunts autres preteurs	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	55 000,00	59 000,00	59 000,00
451	Opé. pour compte de tiers n°(1 ligne par opé.) (6)			
	[-] - [-]			
Total des	dépenses d'opérations pour compte de tiers			
TOTAL	DES DEDENSES DEELLES	2 222 222 22	4.004.000.00	4 004 000 00
IOIALL	DES DEPENSES REELLES	3 293 930,00	1 634 000,00	1 634 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL E	DES DEPENSES D'ORDRE			
	TOTAL DEC DEDENICES DUNIVESTISSEMENT	-	-	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 293 930,00	1 634 000,00	1 634 000,00
			+
	RESTES A R	EALISER N-1 (11)	
			+
D001 SOLDE D'EXECUTION NE	GATIF REPORTE	OU ANTICIPE (11)	
D001 SOLDE D'EXECUTION NE	GATIF REPORTE (OU ANTICIPE (11)	=

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. 4 IB Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir eart in 26 pour le détail des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 133 930,00	1 474 000,00	1 474 000,00
1321	Subv.equipmt.non transf.etat	1 442 526,00	713 715,00	713 715,00
1322	Subv.equipmt.non transf.regions	1 365 737,00	475 785,00	475 785,00
13251	Subv.equipmt.non transf.gr.coll.	325 667,00	284 500,00	284 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	3 133 930,00	1 474 000,00	1 474 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dêpots et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des	recettes financières			
452	Opé. pour compte de tiers n°(1 ligne par opé.) (5)			
		+		
Total des	l recettes d'opérations pour compte de tiers			
	r Francis Francis			
TOTAL D	ES RECETTES REELLES	3 133 930,00	1 474 000,00	1 474 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)	160 000,00	160 000,00	160 000,00	
2804164	Amort subv equpmt epic		10 000,00	10 000,00	
28128	Am.immob.corp.autres ag.terrains (mvt.o)	160 000,00	150 000,00	150 000,00	
TO	OTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	160 000,00	160 000,00	160 000,00	
041	Opérations patrimoniales (8)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	160 000,00	160 000,00	160 000,00	
TOTAL D	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE				
	(= Total des opérations réelles et ordres)	3 293 930,00	1 634 000,00	1 634 000,00	
			·	+	

RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

:

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 634 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

- (2) cf. Modalités de vote, I-B
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: (1)
LIBELLE:

POUR INFORMATION

Art.		Réalisations	Restes à	Propositions	Vote (4)	Montant (5)
(2)	Libellé (2)	cumulées au 1/1/N	réaliser N-1 (3)(5)	nouvelles (4)		
	DEPENSES		а		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

(Pour information)	С	
	C	
	· ·	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
Subventions d'investissement		
Emprunts et dettes assimilées		
Immobilisations incorporelles		
Subventions d'équipement versées		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations reçues en affectation		
Immobilisations en cours		
	Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	Emprunts et dettes assimilées Immobilisations incorporelles Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financementsi positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces paye populnes sont renseignées.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Budget Annexe

PROJETS DE RENOVATION URBAINE

Ville de Valenciennes

Numéro SIRET: 21590606600018

Poste comptable : Trésorerie de Valenciennes SPL M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

2016

IV - ANNEXES







	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables	0 Services	1 Sécurité et	2 Enseignement	3 Culture	4 Sport et	5 Interventions	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement	9 Action	TOTAL
		01	généraux des	salubrité publiques	et formation		jeunesse	sociales et santé			et services urbains,	économique	
			administations (sauf 01)								environnement		
					FOI	NCTIONNEME	NT						
						DEPENSES							
Total cum	ulé des dépenses de fonctionnement	175 000,00									25 000,00		200 000,
Total dépe	nses de l'exercice	175 000,00									25 000,00		200 000,
Restes à re	éaliser-reports												
						RECETTES					-		
Total cumulé des recettes de fonctionnement											200 000,00		200 000,
Total des r	recettes de l'exercice			·					·		200 000,00		200 000,
Restes à re	éaliser-reports												

	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

		Non	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
(2)	Libellé	ventilables	Services	Sécurité et	Enseignement	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagement	Action	TOTAL
		01	généraux	salubrité	et formation		jeunesse	sociales			et services	économique	
			des	publiques				et santé			urbains,		
			administations								environnement		
			(sauf 01)										
					IN'	VESTISSEME	NT						
						DEPENSES							
Total cui	mulé des dépenses d'investissement	59 000,00									1 575 000,00		1 634 000,00
Opérations financières		59 000,00											59 000,00
Equipeme	ents municipaux (2)										1 575 000,00		1 575 000,00
Equipeme	ents non municipaux (C/204) (3)												
Dépense	s d'ordre												<u> </u>
Total des	s dépenses de l'exercice										1 575 000,00		1 575 000,00
Restes à	réaliser-reports												
			·	·	·	RECETTES					·	·	
Total cui	mulé des recettes d'investissement	160 000,00									1 474 000,00		1 634 000,00
Recettes	s de l'exercice	160 000,00									1 474 000,00		1 634 000,00
Restes a	à réaliser-reports												1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

- (2) ou biens de la structure intercommunale.
- (3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Non	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Libellé	ventilables	Services	Sécurité et	Enseignement	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagement	Action	TOTAL
	01	généraux	salubrité	et formation		jeunesse	sociales			et services	économique	1
		des	publiques				et santé			urbains,	-	I
		administations								environnement		1
		(sauf 01)										I
•	•			FOI	NCTIONNEME	NT			•	•		
					DEPENSES							
otal des dépenses de fonctionnement	175 000,00									25 000,00		200 000,
épenses réelles	15 000,00									25 000,00		40 000,
11 Charges a caractere general										25 000,00		25 000,
6 Charges financieres	15 000,00											15 000,
Pépenses d'ordre	160 000,00											160 000,
42 Ope.d'ordre de transfert entre sections	160 000,00											160 000,
					RECETTES							
otal des recettes de fonctionnement										200 000,00		200 000,
Recettes réelles										200 000,00		200 000,
5 Autres produits de gestion courante										200 000,00		200 000,
ecettes d'ordre			•					•				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Non	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Libellé	ventilables	Services	Sécurité et	Enseignement	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagement	Action	TOTAL
	01	généraux	salubrité	et formation		jeunesse	sociales			et services	économique	
		des	publiques				et santé			urbains,		
		administations								environnement		
		(sauf 01)										
				IN\	/ESTISSEME	NT						
					DEPENSES							
otal des dépenses d'investissement	59 000,00									1 575 000,00		1 634 00
Pépenses réelles	59 000,00									1 575 000,00		1 634 00
6 Emprunts et dettes assimilees	59 000,00											59 00
20 Immobilisations incorporelles										45 000,00		45 00
Subventions d'equipement versees												
21 Immobilisations corporelles										670 000,00		670 00
23 Immobilisations en cours										860 000,00		860 000
Dépenses d'ordre												
					RECETTES							
Total des recettes d'investissement	160 000,00									1 474 000,00		1 634 000
Recettes réelles										1 474 000,00		1 474 000
3 Subventions d'investissement reçues										1 474 000,00		1 474 000
Recettes d'ordre	160 000,00											160 000
Ope.d'ordre de transfert entre sections	160 000,00											160 00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

			1011011		sauf 01 opératio			20 200/1220				
		Soi	us-fonction 02 Adı	ministration géné	erale	Sous-foncti	on 02 Administrat	ion générale				
		020	021	022	023	024	025	026	03		04	
(2)	Libellé	Administration	Assemblée	Administration	Information,	Fêtes et	Aides aux	Cimetières et	Justice	Coopération	décentralisée,	TOTAL
		générale de la	locale (autre que	générale de	communication,	cérémonies	associations	pompes		actions eur	opéennes et	
										interna	tionales	
		collectivité	groupes d'élus)	l'Etat	publicité			funèbres		041	048	
										Subv.	Autres actions	
										globale	coop. décent.	
FONCTIONNEMENT												
	DEPENSES (3)											
Dépense	es de l'exercice			<u>-</u>		<u>-</u>				-		
Restes à	à réaliser-reports											
[
	RECETTES (3)											
Recettes	s de l'exercice											
Restes à	à réaliser-reports											
	SOLDE											
					INVESTI	SSEMENT						
	DEPENSES (3)											
Dépense	es de l'exercice											
Restes à	à réaliser-reports			·		·				-		
	RECETTES (3)											
Recettes	s de l'exercice											
Restes à	à réaliser-reports											
	SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

			Sous-fonction 11	Sécurité intérieure			12	
		110	111	112	113	114	Hygiène et	
(2)	Libellé	Services	Police	Police	Pompiers,	Autres services	salubrité	TOTAL
. ,		communs	nationale	municipale	incendie,	de protection	publique	
					secours	civile		
		•	FONCT	IONNEMENT				
	DEPENSES (3)							
Dépense	es de l'exercice							
Restes à	réaliser-reports							
								ii-
	RECETTES (3)							
Recettes	de l'exercice							
Restes a	réaliser-reports							
	SOLDE							
			INVES	TISSEMENT				
	DEPENSES (3)							
Dépense	es de l'exercice							
Restes à	réaliser-reports							
Tr.								
	RECETTES (3)							
Recettes	de l'exercice							
Restes à	réaliser-reports					1		
	SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

		20	Sous-fonction	n 21 Enseignement du	ı premier degré	22	23	24	S/fonction 25
(2)	Libellé	Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	Enseignement du second degré	Enseignement supérieur	Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaires
		•	•	FONCTIONNEM	IENT	•	•		
	DEPENSES (3)								
	s de l'exercice								
	RECETTES (3)	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	1				<u> </u>
Recettes	de l'exercice								
Restes à	réaliser-reports								
	SOLDE								
				INVESTISSEM	ENT				
	DEPENSES (3)								
Dépense	s de l'exercice								
Restes à	réaliser-reports								
	RECETTES (3)								
	de l'exercice								
Restes à	réaliser-reports								
	SOLDE								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 2

			FONCT	ION 2 ENSEIGI	NEMENT - FORMA	TION
		Sous-fonc	tion 25 Services	annexes de l'ens	eignement	
		252	253	254	255	
(2)	Libellé	Transports	Sport	Médecine	Classes de	TOTAL
, ,		scolaires	scolaire	scolaire	découverte et	
					autres serv.ann.	
		FO	NCTIONNEME	NT	<u> </u>	
	DEPENSES (3)					
Dépenses de l'e	xercice					
Restes à réalise	r-reports					
		 		·		
	RECETTES (3)					
Recettes de l'exe	ercice					
Restes à réalise	r roporto					
itesies a realise	SOLDE			1		
	00252	INVESTISSEMEN	JT	<u> </u>	1	
			 VESTISSEMEN	т		
	DEPENSES (3)					
Dépenses de l'e	xercice					
Restes à réalise	r-reports					
	RECETTES (3)					
Recettes de l'exe	ercice		•			
Restes à réalise	•					
	SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 3

FONCTION 3 CULTURE

Commune Services Services Commune Services Commune C			30	Sous-fonct	ion 31 Expression	artistique	sf/31 Expr.Art.	f/31 Expr.Art. Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32 33		
Business			Services	311	312	313	314	321		323	324	Action	
	(2)	Libellé	communs	Expression	Arts plastiques	Théâtres	Cinémas et	Bibliothèques	Musées	Archives	Entretien du	culturelle	TOTAL
Chorégraphique Control Strate Cont				musicale,	et autres		autres salles	et			patrimoine		
					activitée artiet		do enoctacios	mádiathàguas			cultural		
DEPENSES (3)				chorégraphique	activites artist.		T.	illediatileques			Culturer		<u> </u>
Depenses de l'exercice						FONCTI	ONNEMENT						
Restrict of Parisher - reports		DEPENSES (3)											
RECETTES (3)	Dépense	es de l'exercice											
RECETTES (3)													
RECETTES (3)													
Recettes de l'exercice	Restes à	réaliser-reports											
Recettes de l'exercice													
Restes à réaliser-reports		RECETTES (3)											
NVESTISSEMENT	Recettes	s de l'exercice											
NVESTISSEMENT													
NVESTISSEMENT													
INVESTISSEMENT	Restes à	réaliser-reports											
DEPENSES (3)		SOLDE											
DEPENSES (3)	μ							•	•	•			
Dépenses de l'exercice						INVEST	ISSEMENT						
Restes à réaliser-reports RECETTES (3) Recettes de l'exercice Restes à réaliser-reports Restes à réaliser-reports		DEPENSES (3)											
RECETTES (3)	Dépense	es de l'exercice											
RECETTES (3)													
RECETTES (3)													
Recettes de l'exercice Sur la Company de la	Restes à	réaliser-reports											
Recettes de l'exercice Sur la Company de la													
Recettes de l'exercice Sur la Company de la		RECETTES (3)										•	
Restes à réaliser-reports	Recettes												
SOLDE	Restes à	réaliser-reports											
		SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

	40	l So	us-fonction 41 Spe	orts	Sous-fonction 41 S	Sports	Sous-fonctio	n 42 Jeunesse	S/Fonction 42	
Libellé	Services communs	411 Salles	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipts	415 Manifestations	421 Centres	422 Autres	423 Colonies	TOTAL
		de sports,			sportifs et	sportives	de loisirs	activités	de	
		9,		FONCTIONNEN				pour los journes		
DEPENSES (3)										
· · ·										
réaliser-reports										
RECETTES (3)										
de l'exercice										
SOLDE										
				INVESTISSEM	ENT					
DEPENSES (3)										
s de l'exercice										
réaliser-reports										
		T	T	Т		1 1			ı	
			1	<u> </u>						
de l'exercice										
réaliser-renorts										
•										
	DEPENSES (3) s de l'exercice réaliser-reports RECETTES (3) de l'exercice réaliser-reports SOLDE DEPENSES (3)	DEPENSES (3) s de l'exercice réaliser-reports RECETTES (3) de l'exercice réaliser-reports DEPENSES (3) s de l'exercice réaliser-reports RECETTES (3) de l'exercice réaliser-reports	de sports, gymnase DEPENSES (3) Si de l'exercice RECETTES (3) de l'exercice réaliser-reports DEPENSES (3) Si de l'exercice RECETTES (3) RECETTES (3) RECETTES (3) Gel'exercice RECETTES (3) DEPENSES (3) Si de l'exercice RECETTES (3) RECETTES (3) RECETTES (3)	de sports, gymnase DEPENSES (3) s de l'exercice réaliser-reports RECETTES (3) de l'exercice réaliser-reports DEPENSES (3) s de l'exercice réaliser-reports RECETTES (3) de l'exercice RECETTES (3) de l'exercice réaliser-reports RECETTES (3) de l'exercice	de sports, gymnase	de sports, gymnase	de sports, gymnase	de sports, gymnase Sportifs et de loisirs de loisirs	de sports, gymnase Bortifs et sportifes sportifes sportifes pour les jeunes	de sports, gymnase sportifs et de loisirs pour les jeunes vacances

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

		Détail d	le la sous-fonction 5	51 Santé	Détail de la sous- fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			
(2)	Libellé	510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	TOTAL
		•		FONCT	IONNEMENT	-	•		•	,,
	DEPENSES (3)									
Dépense	es de l'exercice									
Restes à	a réaliser-reports	<u> </u>								
			1		1		T		T	îr .
	RECETTES (3)									
Recettes	s de l'exercice									
Restes à	I a réaliser-reports									
	SOLDE									
		•					•		<u> </u>	·
				INVES	TISSEMENT				T	ÚT.
	DEPENSES (3)									
Dépense	es de l'exercice									
Postos à	l a réaliser-reports									
1103103	теаност теропо						<u>l</u>			<u> </u>
	RECETTES (3)									
Recettes	s de l'exercice	 								
Restes à	réaliser-reports									
	SOLDE									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

		60	61	62	63	64	
		Services	Services en	Actions en	Aides à	Crèches et	
(2)	Libellé	communs	faveur des	faveur de	la famille	garderies	TOTAL
(-/			personnes âgées	la maternité	14 14	94.40.100	
			FONCTIONNEME				
	DEPENSES (3)			<u> </u>			
)énens	es de l'exercice						
эсрена							
Restes	à réaliser-reports						
	·			•		<u>, </u>	
	RECETTES (3)						
Recette	s de l'exercice						
Restes	à réaliser-reports						
	SOLDE						
			INVESTISSEME	NT	T	T	
	DEPENSES (3)						
Dépens	es de l'exercice						
Restes	à réaliser-reports						
					T	T	
	RECETTES (3)						
Recette	s de l'exercice						
						ļ	
Restes	à réaliser-reports						
	SOLDE		1	1	1		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

		FONCTION	17 LOGEMENT			
(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
		FONCTIONNEMI	ENT			
	DEPENSES (3)					
Dépenses	de l'exercice					
Restes a r	éaliser-reports					
	RECETTES (3)			<u> </u>		
Recettes	de l'exercice					
10001100	20 10 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00					
Restes à r	éaliser-reports					
	SOLDE					
		INVEST	TISSEMENT			
	DEPENSES (3)					
Dépenses	de l'exercice					
Restes à r	éaliser-reports					
	RECETTES (3)		<u> </u>	<u> </u>		
Recetter	de l'exercice					
receiles (IC I CACIOIOG					
Restes à r	éaliser-reports					
	SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

		FC	NCTION 8 AMEN	AGEMENT ET SE	RVICES URBAI	NS, ENVIRONNE	MENT					
			s/i	f 81 Services urbair	ıs		s/f 81 Serv	ices urbains	s/f 82Aména	gement urbain		
(2)	Libellé	810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie		
	FONCTIONNEMENT											
	DEPENSES (3)	25 000,00										
Dépense	s de l'exercice	25 000,00										
011	Charges a caractere general	25 000,00										
Restes à	réaliser-reports											
	RECETTES (3)											
Docettoo	de l'exercice											
	Autres produits de gestion courante											
Restes à	réaliser-reports											
	SOLDE											
				INVESTI	SSEMENT							
	DEPENSES (3)	170 000,00										
Dépense	s de l'exercice	170 000,00										
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00										
204	Subventions d'equipement versees											
21	Immobilisations corporelles	110 000,00										
23	Immobilisations en cours	30 000,00										
Restes à	réaliser-reports	1				<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>				
l		1				1	1	1		ī		
	RECETTES (3)	36 412,00								<u> </u>		
	de l'exercice	36 412,00						-				
13	Subventions d'investissement reçues	36 412,00										
Restes à	réaliser-reports											
	SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	822 Voirie communales	2Aménagement urb 823 Espaces verts	824	830	831	832	833	
		Communator		Autres opérations	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécif.de	Préservation du milieu	TOTAL
		et routes		d'aménagt urbain		uoo ouun	lutte contre la pollution	naturel	
					FONCTIO	NNEMENT			
	DEPENSES (3)								25 000,00
Dépense	s de l'exercice								25 000,00
011	Charges a caractere general								25 000,00
Restes à	réaliser-reports								
	RECETTES (3)								
Recettes	de l'exercice			200 000,00					200 000,00
75	Autres produits de gestion courante			200 000,00					200 000,00
Rostos à	réaliser-reports								
resies a	SOLDE								
		!		<u> </u>		<u>. </u>			
					II .	IVESTISSEMENT			
	DEPENSES (3)			1 405 000,00					1 575 000,00
Dépense	s de l'exercice			1 405 000,00					1 575 000,00
	Immobilisations incorporelles			15 000,00					45 000,00
	Subventions d'equipement versees								
	Immobilisations corporelles			560 000,00					670 000,00
23	Immobilisations en cours			830 000,00					860 000,00
Restes à	réaliser-reports								
	RECETTES (3)			1 437 588,00					1 474 000,00
Recettes	de l'exercice			1 437 588,00					1 474 000,00
13	Subventions d'investissement reçues			1 437 588,00					1 474 000,00
Restes à	réaliser-reports								
55105 a	SOLDE								

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

		90	91	92	93	94	95	96			
		Interventions	Foires et	Aides à l'agr.	Aides à	Aides au	Aides au	Aides aux serv.			
(2)	Libellé	économiques	marchés	et aux ind.	l'énergie, aux	commerce	tourismes	publics	TOTAL		
				agro-	ind.manuf.	et aux serv.		(santé,			
				alimentaires	et au BTP	marchands		éducat., justice)			
	FONCTIONNEMENT										
	DEPENSES (3)										
Dépense	es de l'exercice										
Restes à	réaliser-reports										
	RECETTES (3)										
Recettes	de l'exercice										
Restes à	réaliser-reports										
	SOLDE										
Ir-				INVESTISSEME	NT	1	T				
	DEPENSES (3)										
Dépense	es de l'exercice										
Restes à	réaliser-reports										
IT.		1 1		1	1	<u> </u>	<u> </u>	1	<u> </u>		
	RECETTES (3)										
Recettes	de l'exercice										
1											
<u></u>											
Restes à	réaliser-reports	1									
	SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le	Date de la décision de réaliser la ligne de	Montant maximum autorisé	Montant des tirages N-1			
numéro de contrat) 5191 Avances du Trésor	trésorerie (2)	au 01/01/N		du tirage		
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 .

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme	Date	Date d'émission	Date du	_mprum	Type de	gine ut	Taux	initial		Périodicité	Profil	Possibilité	Catégorie
Nature	prêteur ou	de la	ou date de	premier	Nominal	taux	Index	Niveau	Taux	Devise	des	d'amortissement	de rembt	d'emprunt
(Pour chaque ligne, indiquer le	chef de file	signature	mobilisation	rembt.	(2)	d'intérêt	(4)	de taux	actuariel	201136	rembour-	(7)	anticipé	(8)
numéro de contrat)	oner de me	Signature	(1)	TOTAL.	(~)	(3)	(-)	(5)	astaurier		sements	(*)	partiel	(0)
numero de contrat)			(1)			(3)		(5)			(6)		O/N	
163 Emprunts obligataires (total)											(0)		O/N	
164 Emprunts auprès d'établissements														
de crédits (total)					846 920,00									
1641 Emprunts en euros (total)					846 920,00									
	CAISSE DES DEPOTS				·		Livret A +							
476	ET CONSIGNATIONS	30/03/2012	30/03/2012	01/04/2013	846 920,00	V	0.6	2,85	2,85	EUR	Α	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur														
ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
103 Depots et Cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de														
conditions particulières (total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)					79 650,00									
1681 Autres emprunts (total)					79 650,00									
67147	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/01/2009	26/06/2013	26/06/2014	79 650,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	А	С	0	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL					926 570,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations , indiquer la date de la dernière mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Taux initial du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

				KIIION FAR I		runts et de						
			Catégorie				Taux d'i		- A	Annuités de l'ex	ercice	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	restant dû rture au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (total)												
 164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)				700 213,76					51 302,97	11 203,42		4 121,49
1641 Emprunts en euros (total)				700 213,76					51 302,97	11 203,42		4 121,49
476	N		A-1	700 213,76	11,25	V	Livret A + 0.6	1,60	51 302,97	11 203,42		4 121,49
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)				71 685,00					3 982,50	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)				71 685,00					3 982,50	0,00	0,00	0,00
67147	N		A-1	71 685,00	17,49	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 982,50	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL				771 898,76					55 285,47	11 203,42	0,00	4 121,49
I O I AL GLINLIAL				111 030,10					JJ 20J,47	11 203,42	3,00	4 121,49

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1; C-3)

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES IV ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux	Organisme		Capital	Туре	Durée	Dates des	Taux	Taux	Coût	Taux	Niveau du	Intérêts	Intérêts à percevoir	% par type
selon le risque le plus élevé	prêteur ou	Nominal	restant dû	d'indices	du	périodes	minimal	maximal	de	maximal après	taux à la date	à payer au	au cours de	de taux selon
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro	chef de file	(2)	au 01/01/N	(4)	conrat	bonifiées	(5)	(6)	sortie	couverture	de vote du	cours de	l'exercice (le cas	le capital
de contrat) (1)			(3)						(7)	éventuelle (8)	budget (9)	l'exercice (10)	échéant) (11)	restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux														
variable sur la durée du contrat A														
variable our la darde da contrat /														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro
- / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable	Nombre de produits	2					
simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux	% de l'encours	100%					
variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	771899					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Empru	Emprunt couvert Instrument de couverture											
												Primes	éventuelles
Instruments de	Référence	Capital	Date de	Organisme	Туре	Nature de	Notionnel de	Date	Date	Périodicité	Montant des	Primes	Primes
couverture	de	restant dû	fin du	co-	de	la	l'instrument	de	de fin	de	commissions	payées	reçues
(pour chaque ligne,	l'emprunt couvert	au 01/01/N	contrat	contractant	couverture	couverture	de couverture	début du	du	règlement	diverses	pour	pour la
indiquer le numéro					(3)	(change ou		contrat	contrat	des intérêts		l'achat	vente
de contrat)						taux)				(4)		d'option	d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple(total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total													

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture	Référence de l'emprunt	Taux	c payé	Taux r	Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		emprunt (8)	
(pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe		(5)	(0)							
Taux variable simple										
Taux complexe (total) (2)										
Total										

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME A2.6 AUTRES DETTES

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer	Dont	
	l'origine	1/1/N de l'exercice	au cours de	Intérêts (2)	Capital
			l'exercice		
TOTAL					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	uomo	1 0001 0100	
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

I۷ **ELEMENTS DU BILAN** METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS А3 **ETAT DES PROVISIONS** Α4 **ETALEMENT DES PROVISIONS** Α5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement d'amortissement d'amortissement linéaire au 1er janvier de le limmobilisations incorporelles		CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
Procédure d'amortissement d'am	Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de p	eu de valeur	
d'amortissement Inéaire au 1er janvier de l'année qui suit l'acquisition l'année qui suit l'acquisition Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme Frais d'études Frais d'études Frais d'encherche et de développement Frais d'insertion Logicels dissociés et licences d'utilisation 2 ans Immobilisations corporelles Mobiliers urbains et de voirie Matériels informatiques réseau ACV (nors calciage) Câblage réseau ACV Matériels et outillages d'incendie Matériels roulant de voirie Autres matériels et outillage de voirie Matériels roulant de voirie Autres matériels et outillage des ateliers Matériels sportifs Installations générales, agencements et aménagements de voirie plot privée et deux roues Equipements de garage Remplacement pièces de véhicule Matériels eb urrous Remplacement pièces de véhicule Matériels scolaire et peri-scolaire Mobilier scolaire Equipements de cuisine Mobilier scolaire Equipements de cuisine Gros matériel et cuisine Gros matériel et d'instruments de musique Matériel et instruments de musique Matériel et instruments de musique Matériels et instruments de musique Matériels et instruments de musique 15 ans Matériels et instruments de musique Matériels et instruments de musique 15 ans		s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	650,00 €	14/03/2002
Immobilisations incorporelles Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme 5 ans Frais d'études Frais d'études 5 ans Frais d'études 5 ans Frais d'etudes 5 ans Frais de recherche et de développement 5 ans Frais disparetion 5 ans Logiciels dissociés et licences d'utilisation 2 ans Immobilisations corporelles Mobiliers urbanisme 5 ans Matériels informatiques réseau ACV (hors câblage) 4 ans Câblage réseau ACV (hors câblage) 5 ans Matériels et outillages d'incendie 10 ans Matériels et outillages de voirie 8 ans Matériels et outillages de jardin 5 ans Matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels de transports techniques 8 ans Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 10 ans Remplacement pièces de véhicule 5 ans Matériels de transports techniques 5 ans Matériels de pureau 10 ans Matériels scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier scolaire 8 ans Mobilier scolaire 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans Matériels de la câulare 15 ans Matériels et instruments de musique 15 ans Matériels de la câulare 15 ans Matériels et instruments de musique 15 ans Matériels de la câulare 15 ans Matériels et instruments de musique 15 ans Matériels de la câulare 15 ans Matériels et instru	Procédure d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme 5 ans Frais d'ridudes 5 ans Frais d'ridudes 5 ans Frais d'risertion 5 ans Logiciels dissociés et licences d'utilisation 2 ans Immobilisations corporelles Mobiliers urbains et de voirie 5 ans Câblage de voirie Matériels informatiques réseau ACV (hors câblage) 4 ans Câblage réseau ACV (hors câblage) 4 ans Câblage réseau ACV (hors câblage) 4 ans Câblage réseau ACV (hors câblage) 5 ans Matériels et outillages d'incendie 10 ans Matériels et outillage de voirie 8 ans Matériels et outillage de voirie 8 ans Matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels de transportis techniques 6 ans Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 100 ans Ratériels de bureau 100 ans Matériels scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier scolaire 100 ans Matériels et instruments de musique 15 ans Matériels et instruments de musique 15 ans	d'amortissement			
révision des documents d'urbanisme Frais d'études Frais d'études Frais d'etcherche et de développement Frais d'insertion Logiciels dissociés et licences d'utilisation Immobilisations corporelles Mobiliers urbains et de voirie Matériels informatiques réseau ACV (hors cibblege) Gàblage réseau ACV 10 ans Matériels et outillages d'incendie 10 ans Matériels et outillages de voirie 10 ans Matériels et outillages de voirie 8 ans Matériels et outillages de voirie 8 ans Matériels et outillages de sateliers 5 ans Matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels de transports techniques 8 ans Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 10 ans Matériels de bureau 10 ans Matériels de bureau 10 ans Matériels de bureau 10 ans Matériels de scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier scolaire 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans	Linéaire au 1er janvier de	Immobilisations incorporelles		
Frais d'études Frais de recherche et de développement Frais d'insertion Logiciels dissociés et licences d'utilisation Immobilisations corporelles Mobiliers urbains et de voirie Matériels informatiques réseau ACV (nors cibloge) Autériels et outillages d'incendie Matériels et outillages d'incendie Matériels et outillages d'incendie Matériels et outillages de voirie Autres matériels et outillage de voirie Autres matériels et outillage des ateliers Matériels de transports et aménacements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues Equipements de garage Remplacement pièces de véhicule Matériels de bureau Matériels de bureau Matériels de bureau Matériels de bureau Matériels scolaire scolaire Mobilier scolaire Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien Matériels et instruments de musique 5 ans Matériels et instruments de musique 5 ans Matériels et instruments de musique 15 ans	'année qui suit l'acquisition	Frais d'études, d'élaboration, de modification et de		
Frais de recherche et de développement Frais d'insertion Logiciels dissociés et licences d'utilisation 2 ans Immobilisations corporelles Mobiliers urbains et de voirie 5 ans Matériels informatiques réseau ACV (hors cablege) 4 ans Câblage réseau ACV 5 ans Matériels roulant de voirie 7 ans Matériels roulant de voirie 8 ans Matériels roulant de voirie 8 ans Matériels et outillages d'incendie 8 ans Matériels et outillages de voirie 8 ans Matériels et outillage de voirie 8 ans Matériels sportifs 10 ans Matériels sportifs 10 ans Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 7 ans Matériels de bureau 8 ans Matériels de bureau 9 ans Matériel se dourlaude (hors ACV) 9 ans Matériels scolaires et peri-scolaire Mobilier de bureau 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique		révision des documents d'urbanisme	5 ans	
Frais d'insertion Logiciels dissociés et licences d'utilisation Immobilisations corporelles		Frais d'études	5 ans	
Logiciels dissociés et licences d'utilisation 2 ans Immobilisations corporelles		Frais de recherche et de développement	5 ans	
Immobilisations corporelles Mobiliers urbains et de voirie Matériels informatiques réseau ACV (hors célolage) Câblage réseau ACV Matériels roulant de voirie Matériels roulant de voirie Matériels roulant de voirie Autres matériels et outillage de voirie Autres matériels et outillage de voirie Autres matériels et outillage des voirie Autres matériels et outillage des jardin Autres matériels et outillage des ateliers Matériels sportifs Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues Equipements de garage Remplacement pièces de véhicule Matériels de bureau Matériel de bureau Matériel scolaires et peri-scolaire Mobilier de bureau Mobilier scolaire Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien Matériels et instruments de musique Matériels et instruments de musique To ans Matériels et instruments de musique To ans Matériels et instruments de musique To ans Matériels et instruments de musique To ans Matériels et instruments de musique		Frais d'insertion	5 ans	
Mobiliers urbains et de voirie Matériels informatiques réseau ACV (hors cáblage) Câblage réseau ACV Matériels et outillages d'incendie Matériels roulant de voirie Autres matériels et outillage de voirie Matériels et outillages de jardin Autres matériels et outillage de jardin Autres matériels et outillage des ateliers Matériels sportifs Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues Equipements de garage Remplacement pièces de véhicule Matériels de bureau Matériels de bureau Matériels de bureau Matériels de bureau Matériels scolaires et peri-scolaire Mobilier de bureau Mobilier scolaire Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien Matériels et instruments de musique Matériels et instruments de musique S ans Matériels et instruments de musique 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Logiciels dissociés et licences d'utilisation	2 ans	
Matériels informatiques réseau ACV (nors cablage) C áblage réseau ACV Matériels ret outillages d'incendie 10 ans Matériels roulant de voirie 10 ans Matériels roulant de voirie 8 ans Matériels et outillage de voirie 8 ans Matériels et outillages de jardin 5 ans Autres matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels sportifs 10 ans Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues Equipements de garage Remplacement pièces de véhicule Matériels de bureau Matériel de bureau Matériel scolaires et peri-scolaire Mobilier de bureau Mobilier scolaire Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien Matériels et instruments de musique 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans				
Câblage réseau ACV Matériels et outillages d'incendie Matériels roulant de voirie Autres matériels et outillage de voirie 8 ans Matériels et outillage de voirie 8 ans Matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels sportifs 10 ans Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 10 ans Remplacement pièces de véhicule 5 ans Matériels de bureau Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Mobilier de bureau Mobilier scolaire et peri-scolaire Mobilier scolaire Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Mobiliers urbains et de voirie	5 ans	
Matériels et outillages d'incendie 10 ans Matériels roulant de voirie 10 ans Autres matériels et outillage de voirie 8 ans Matériels et outillage de sateliers 5 ans Autres matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels sportifs 10 ans Matériels sportifs 10 ans Matériels sportifs 10 ans Matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels sportifs 10 ans Matériels de transports techniques 6 ans Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 10 ans Remplacement pièces de véhicule 5 ans Matériels de bureau 10 ans Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Matériels scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier scolaire 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Matériels informatiques réseau ACV (hors câblage)	4 ans	
Matériels roulant de voirie Autres matériels et outillage de voirie 8 ans Matériels et outillage de sateliers Matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels sportifs 10 ans Installations générales, agencements et aménacements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues Equipements de garage Remplacement pièces de véhicule Matériels de bureau Matériels de bureau Matériels de bureau Matériels scolaires et peri-scolaire Mobilier de bureau Mobilier scolaire Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien Gros matériel d'entretien Matériels et instruments de musique Matériels et instruments de musique Matériels et instruments de musique 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Câblage réseau ACV	10 ans	
Autres matériels et outillage de voirie 8 ans Matériels et outillage de jardin 5 ans Autres matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels sportifs 10 ans Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques 8 ans Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 10 ans Remplacement pièces de véhicule 5 ans Matériels de bureau 10 ans Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Matériel scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier scolaire 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Matériels et outillages d'incendie	10 ans	
Matériels et outillages de jardin Autres matériels et outillage des ateliers 5 ans Matériels sportifs 10 ans Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 10 ans Remplacement pièces de véhicule 5 ans Matériels de bureau 10 ans Matériels de bureau 10 ans Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Motilier de bureau 10 ans Mobilier de bureau 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Matériels roulant de voirie	10 ans	
Autres matériels et outillage des ateliers Matériels sportifs Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues Equipements de garage Equipements de garage Remplacement pièces de véhicule Matériels de bureau Matériels de bureau Matériels des scolaires et peri-scolaire Mobilier de bureau Mobilier scolaire Mobilier scolaire Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien Gros matériel d'entretien Matériels et instruments de musique 5 ans Matériels et instruments de musique 5 ans Matériels et instruments de musique 5 ans Matériels et instruments de musique 5 ans Mobilier scolaire 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Autres matériels et outillage de voirie	8 ans	
Matériels sportifs Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues Equipements de garage Remplacement pièces de véhicule Matériels de bureau Matériel informatique (hors ACV) Matériels scolaires et peri-scolaire Mobilier de bureau Mobilier de bureau Mobilier de bureau Mobilier de bureau Mobilier de cuisine Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien Matériels et instruments de musique 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Matériels et outillages de jardin	5 ans	
Installations générales, agencements et aménagements divers Matériels de transports techniques Flotte privée et deux roues Equipements de garage 10 ans Remplacement pièces de véhicule 5 ans Matériels de bureau 10 ans Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Matériel scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier de bureau 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Autres matériels et outillage des ateliers	5 ans	
aménagements divers Matériels de transports techniques 8 ans Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 10 ans Remplacement pièces de véhicule 5 ans Matériels de bureau 10 ans Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Matériels scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier de bureau 10 ans Mobilier de cuisine 10 ans Equipements de cuisine 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Matériels sportifs	10 ans	
Matériels de transports techniques 8 ans Flotte privée et deux roues 6 ans Equipements de garage 10 ans Remplacement pièces de véhicule 5 ans Matériels de bureau 10 ans Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Matériel scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier de bureau 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Equipements de cuisine 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans				
Flotte privée et deux roues 6 ans		aménagements divers		
Equipements de garage Remplacement pièces de véhicule Matériels de bureau Matériel informatique (hors ACV) Matériels scolaires et peri-scolaire Mobilier de bureau Mobilier scolaire Equipements de cuisine Gros matériel d'entretien Matériels et instruments de musique 10 ans Gros matériel d'entretien Matériels et instruments de musique 15 ans		Matériels de transports techniques	8 ans	
Remplacement pièces de véhicule 5 ans Matériels de bureau 10 ans Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Matériels scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier de bureau 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Equipements de cuisine 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Flotte privée et deux roues	6 ans	
Matériels de bureau 10 ans Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Matériel scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier de bureau 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Equipements de cuisine 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Equipements de garage	10 ans	
Matériel informatique (hors ACV) 4 ans Matériels scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier de bureau 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Equipements de cuisine 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Remplacement pièces de véhicule	5 ans	
Matériels scolaires et peri-scolaire 8 ans Mobilier de bureau 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Equipements de cuisine 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Matériels de bureau	10 ans	
Mobilier de bureau 10 ans Mobilier scolaire 10 ans Equipements de cuisine 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Matériel informatique (hors ACV)	4 ans	
Mobilier scolaire 10 ans Equipements de cuisine 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Matériels scolaires et peri-scolaire	8 ans	
Equipements de cuisine 10 ans Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Mobilier de bureau	10 ans	
Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Mobilier scolaire	10 ans	
Gros matériel d'entretien 10 ans Matériels et instruments de musique 15 ans		Equipements de cuisine	10 ans	
			10 ans	
		Matériels et instruments de musique	15 ans	
			5 ans	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

		AT DES PROV								
Nature de la provision	Montant de la	Date de	Montant des	Montant	Montant	SOLDE				
	provision	constitution	provisions	total des	des reprises					
	de l'exercice	de la	constituées	provisions						
	(1)	provision	au 1/1/N	constituées						
	PROVISIONS BUDGETAIRES									
Provisions pour risques et charges (2)										
Provisions pour litiges et contentieux										
Provisions pour pertes de change										
Provisions pour garanties d'emprunt										
Autres provisions pour risques										
Provisions pour grosses réparations										
Provisions pour dépréciation (2)										
- des immobilisations										
- des stocks										
- des comptes de tiers										
- des comptes financiers										
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES										
	PROVISIO	NS SEMI-BUDG	ETAIRES							
Provisions pour risques et charges (2)										
Provisions pour litiges et contentieux										
Provisions pour pertes de change										
Provisions pour garanties d'emprunt										
Autres provisions pour risques										
Provisions pour grosses réparations										
Provisions pour dépréciation (2)										
- des immobilisations				_						
- des stocks					1					
- des comptes de tiers					1					
- des comptes financiers										
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES										
TOTAL GENERAL										

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)						
Nature de la	Objet	Montant total de	Durée	Montant des	Provision	Montant
provision		la provision à		provisions	constituée au	restant à
		constituer		constituées	titre de	provisionner
				au 1/1/N	l'exercice	

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		_
	,,	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES	TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES		
	PROPRES = A+B	59 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	59 000,00	
1641	Emprunts en euros	55 000,00	
16818	Autres emprunts autres preteurs	4 000,00	
Autres dépens	l es à déduire des ressources propres(B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restesa réaliser en dépenses de rexercice precedent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	59 000,00			59 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapîtres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentration générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

		RESSOURCES PROPRES		
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RE	CETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	160 000,00		
	ropres externes de l'année (a)	10000,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources p	ropres internes de l'année (b) (3)	160 000,00		
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	160 000,00		
2804164	Amort subv equpmt epic	10 000,00		
28128	Am.immob.corp.autres ag.terrains (mvt.o)	150 000,00		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)			

	Opérations de l'exercice III	recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	160 000,00				160 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	59 000,00
Ressources propres disponibles	160 000,00
Solde	+101 000,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établisssement applique le régime des provisisons budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Variation des	Taux appliqués	Variation de	Produit voté par	Variation du
	(si connues à la	bases (N-1)	par décision du	taux/N-1	le conseil	produit/N-1
	date de vote)		conseil municipal		municipal	(%)
Taxe d'habitation		%	%	%		%
TFPB		%	%	%		%
TFPNB		%	%	%		%
CFE		%	%	%		
TOTAL		%				%

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire (1),	Nombre de membres en exercice
A Valenciennes, le 2 Février 2016	Nombre de membres présents
Le Maire (1),	Nombre de suffrages exprimés
	VOTES : Pour
	Contre
	Abstentions
Délibéré par le Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire	Date de convocation ://
A Valenciennes, le 2 Février 2016	Les membres du Conseil Municipal (2)
Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission e	en préfecture, le, et de la publication le
Is a second and a second a second and a second a second and a second a second a second a second and a second a second a second and a second a second a second a s	·

A Valenciennes, le 2 Février 2016
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.